



CHARTRE D'ACCOMPAGNEMENT NATUROPATHIQUE



Ma conception de l'accompagnement

Je propose une naturopathie globale et vivante, qui cherche à travailler à la racine des déséquilibres, en respectant le rythme du corps, des émotions et de l'énergie.

Chaque accompagnement est personnalisé. Il ne se limite pas à répondre ponctuellement à un symptôme : il s'inscrit dans un chemin de fond et de reconnexion à soi, permettant progressivement de mieux comprendre son terrain, ses fonctionnements et les messages de son corps.

Je mets au service de ce chemin mon écoute, mes connaissances, mes outils et mon expérience. La personne accompagnée reste pleinement actrice de son évolution, responsable de ses choix, de son rythme et de la mise en œuvre des conseils proposés.

La naturopathie ne constitue pas une obligation de résultat. Elle propose un accompagnement évolutif, dans un esprit de douceur, de profondeur, d'autonomie et de responsabilité partagée.



Un chemin évolutif, construit par phases

Un premier accompagnement de fond est généralement envisagé sur une période indicative de 4 à 6 mois. Cette durée constitue un repère pour engager un premier travail en plusieurs phases ; elle n'est ni contractuelle ni la garantie que l'accompagnement sera achevé à son terme.

Chaque phase répond à l'état du terrain au moment où elle est élaborée et peut associer différents outils : alimentation, hygiène de vie, phytothérapie, aromathérapie, respiration, gestion du stress et des émotions, bioénergie, yogathérapie, hypnoméditation ou autres outils adaptés à la personne.

Un protocole est une direction de travail, non un programme figé. Une réaction corporelle ou émotionnelle, un événement de vie, une période de fragilité ou toute évolution significative peuvent conduire à adapter, prolonger ou réorienter une phase. Certains accompagnements se poursuivent ainsi naturellement au-delà du premier cycle lorsqu'un travail plus profond s'engage.

Chaque nouvelle étape reste libre : poursuivre, espacer les rendez-vous, faire une pause ou arrêter l'accompagnement demeure à tout moment le choix du consultant.

Ma disponibilité entre les consultations :

Dans le cadre du suivi, je reste disponible par mail pour une question, un inconfort ou un ajustement simple. Cette disponibilité est comprise dans l'accompagnement mais ne se substitue pas à une consultation.

Lorsqu'une situation nécessite une nouvelle évaluation bioénergétique, une analyse approfondie ou une modification importante du protocole, une consultation supplémentaire peut être proposée et faire l'objet d'une facturation spécifique.

Mon approche bioénergétique

L'accompagnement repose notamment sur un travail en bioénergie utilisant l'antenne de Lecher. Dans ma pratique, elle constitue un outil d'exploration du terrain énergétique qui m'aide à orienter mon analyse et à personnaliser l'accompagnement, en complément de l'entretien, de l'observation et des conseils naturopathiques.

Cette approche peut s'intégrer aux différents axes de travail proposés. Elle ne remplace pas un diagnostic ou un suivi médical.

TARIFS ET ORGANISATION FINANCIÈRE

Accompagnement de fond – Premier cycle

Le premier cycle permet d'engager le travail de fond sur une période indicative de 6 mois.

Budget du premier cycle : 12 000 F / mois pendant 6 mois

Ce premier cycle comprend :

- Première consultation globale : entretien approfondi, bilan bioénergétique et démarrage du protocole — valeur 15 000 F.
- Consultations de suivi : première consultation en continuité de la consultation globale, puis toutes les 4 à 8 semaines environ selon les phases et l'évolution du terrain — valeur unitaire 11 000 F.
- Consultations intermédiaires prévues dans le déroulement du premier cycle, notamment pour vérifier l'intégration d'une phase — valeur unitaire 5 000 F.
- Une séance personnalisée de yogathérapie — valeur 10 000 F.
- Disponibilité par mail pour les questions et ajustements simples liés au suivi.

Ce budget peut être réglé au fur et à mesure ou mensualisé, notamment par 6 chèques dont les dates d'encaissement peuvent être adaptées.

La mensualisation correspond au premier cycle et aux prestations qui y sont prévues ; elle ne constitue pas un forfait illimité. Une consultation supplémentaire, une nouvelle évaluation ou un travail spécifique rendu nécessaire par une évolution imprévue peut faire l'objet d'une facturation complémentaire.

« La mensualisation constitue une facilité de règlement des prestations réalisées dans le cadre de l'accompagnement et non un abonnement mensuel. En cas d'interruption anticipée, les prestations déjà réalisées restent dues selon les tarifs détaillés »

Lorsque le travail de fond se poursuit au-delà du premier cycle, les consultations ultérieures sont facturées selon les tarifs en vigueur.



Prestations complémentaires et suivi ciblé

- Consultation supplémentaire à distance : 5 000 F.
- Reiki + hypnoméditation : 7 000 F.

Toute prestation supplémentaire est proposée selon les besoins qui apparaissent au cours du chemin et n'est jamais imposée.



Autres prestations

- Bilan énergétique diagnostic : 7 000 F
- Protocole ciblé : 11 000 F.

Le suivi ciblé répond à une situation précise et ne se substitue pas à un accompagnement de fond lorsqu'un travail plus global apparaît nécessaire.



Accessibilité financière et valeur du travail

Je souhaite que les questions financières puissent être abordées simplement et sans gêne. Mes tarifs correspondent au temps, à la préparation, à l'analyse et à l'implication nécessaires à la qualité de mes accompagnements.

Lorsqu'une situation particulière le nécessite, certains aménagements peuvent être envisagés individuellement, lorsque cela est possible et juste, afin que la naturopathie reste accessible. Ces adaptations restent ponctuelles et ne modifient ni le cadre général ni la valeur du travail proposé.

Un accompagnement naturopathique représente un investissement personnel, en temps, en implication et sur le plan financier. Chacun reste libre de déterminer ce qu'il peut ou souhaite y consacrer à un moment donné de sa vie.



Après le premier cycle : intégration et autonomie

Il n'existe pas de « fin de protocole » identique pour tous. Au terme du premier cycle, un point est fait ensemble sur ce qui a évolué, ce qui reste actif et ce qui demande éventuellement à être poursuivi.

Avec le temps, le travail peut aussi changer de nature. Certaines compréhensions sont parfois acquises intellectuellement avant d'être véritablement intégrées dans le vécu, les réactions émotionnelles ou le corps. L'accompagnement peut alors devenir davantage expérientiel et corporel — présence au corps, respiration, yogathérapie, hypnoméditation, relaxation, travail

énergétique ou autres pratiques adaptées — afin que ce qui a été compris puisse progressivement devenir une transformation vécue.

Les rendez-vous peuvent alors s'espacer et devenir des espaces ponctuels d'intégration et de réajustement. La pertinence de la poursuite est régulièrement réévaluée ensemble. L'objectif reste de favoriser l'autonomie et non de créer une dépendance à l'accompagnement.



Modalités pratiques

Consultations à distance

Lorsque le présentiel n'est pas possible, certains accompagnements peuvent être proposés en visioconférence dans le respect du même cadre et de la même qualité d'écoute. L'analyse bioénergétique, l'entretien, l'élaboration ou l'ajustement du protocole, la yogathérapie et l'hypnoméditation peuvent également être proposés à distance. Les soins nécessitant une présence corporelle directe sont réservés au présentiel.

Annulation des rendez-vous

Les consultations demandent un temps de préparation et d'organisation. Par respect pour cet engagement, toute consultation annulée moins de 48 heures à l'avance est due, sauf cas de force majeure.



Un chemin partagé

Cette charte permet à chacun de s'engager dans l'accompagnement en comprenant clairement sa philosophie, son fonctionnement, ses limites et ses modalités financières.

Je m'engage à proposer un accompagnement attentif, individualisé et évolutif. De son côté, chaque personne reste libre et responsable de son chemin, de ses choix et de son implication.

La souplesse fait partie de l'accompagnement, mais elle ne remplace pas le cadre.

**Je peux accompagner le chemin, l'éclairer et lui donner une direction,
mais je n'en maîtrise pas la respiration.**